

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **7 décembre 2021** à 19h02 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sous la présidence de madame Lucie Gagnon, mairesse, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 - Madame Nancy Dumas
Siège #3 - Madame Colette Brulotte
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert
Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère
Siège #6 - Monsieur André Boutin

Le siège #2 est vacant.

Les membres présents forment le quorum. Madame Vicky Giguère, directrice générale, agit comme secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la mairesse, Madame Lucie Gagnon déclare la séance ouverte, il est 19h02.

2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget et le programme triennal d'immobilisation de l'exercice 2022 de cette municipalité.

2021-12-204

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert
D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
- 3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2022
- 5 - ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022/2024
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-12-205

4 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

D'adopter le budget 2022 tel que présenté.

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière	755 229 \$
Taxes sur une autre base	95 591 \$
Paiement tenant lieu de taxes	427 \$
Services rendus	10 825 \$
Comptoir postal	7 485 \$
Imposition de droits	11 750 \$
Amendes et pénalités	530 \$
Intérêts	2 500 \$
Autres revenus	79 500 \$
Transferts	556 493 \$
	1 520 330 \$

DÉPENSES

Administration générale	217 624 \$
Comptoir postal	3 625 \$
Sécurité publique/Incendie	90 952 \$
Voirie	519 737 \$
Hygiène du milieu	81 191 \$
Santé et bien-être	3 000 \$
Aménagement et urbanisme	70 086 \$
Loisirs/culture et Centre communautaire	89 316 \$
Frais de financement	68 283 \$
Affectations	376 516 \$
	1 520 330 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021- 5 - ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022/2024
12-
206

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin

D'adopter le programme triennal d'immobilisation tel que présenté ci-dessous.

Programme triennal d'immobilisation				
Travaux	2022	2023	2024	Financement
Asphaltage rang St-Louis	1 200 000 \$		- \$	TECQ / Règl. d'emprunt
Toitures chalet loisirs et saloon		10 000 \$		Fonds d'administration
Rénovations Garage	75 000 \$			PRABAM
Toilettes publiques, chute à livres, musée, défibrillateurs, etc.	35 000 \$	23 903 \$		PSPS / Fonds d'administration
Camion incendie		150 000 \$		Réserve financière / Règl. d'emprunt
TOTAL :	1 310 000 \$	183 903 \$	- \$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2021-12-207

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

QUE la séance soit levée à 19h18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Lucie Gagnon
Mairesse

Vicky Giguère
Directrice générale

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lucie Gagnon
Mairesse